



## GRASSE CITÉ JUDICIAIRE

Av. Pierre Sépard

### En guise d'introduction

Christian de Portzamparc est l'architecte français (né en 1944) qui réalisa le bâtiment. Il reçoit le Prix Pritzker d'architecture en 1994 (il est le premier architecte français à l'obtenir).

Cet architecte postmoderne prend en compte la trame urbaine et l'environnement direct (histoire, urbanisme) de ses projets. Sa réflexion tourne essentiellement autour de trois axes : le bâtiment, le quartier, la tour afin de proposer une mise en perspective globale de ces sujets actuels, y compris la recherche d'une expression plastique.

Il y a la volonté dans cette réalisation de reconstituer un morceau de ville, en regroupant les différents pôles judiciaires, d'où l'appellation de cité judiciaire.

### Quelques dates

Le palais de justice est construit sur un terrain sur lequel se trouvait l'ancien couvent des capucins.

**1868** Le terrain fut acheté par la famille Chiris, qui entreprit la destruction du couvent puis la construction d'une usine de parfumerie.

La cité judiciaire a été construite à fin de regrouper les différents pôles judiciaires en un seul lieu car cinq sites différents accueillait les fonctions de Tribunal de Grande Instance, Tribunal d'Instance et le Conseil des Prud'hommes.

**1984** Après la fermeture de l'usine, les bâtiments sont vendus à la Ville de Grasse. « La mosquée » est alors transformée en dépôt.

**1993** Acquisition par le Ministère de la Justice de l'ancienne usine Chiris.

**1995-2000** Construction du bâtiment.

## Un lieu à découvrir

Le bâtiment se compose de deux volumes : une haute ellipse sur la partie ouest affiche la monumentalité nécessaire à la fonction du lieu ; elle est composée d'un haut soubassement aveugle et d'une partie supérieure vitrée protégée par des lames en aluminium blanc verticales.

L'autre volume est en fait composé de « plots » inclus dans un corps de bâtiment allongé et vitré sur toute la façade sud. Cette paroi de verre transparente permet d'ouvrir sur le paysage mais est protégée du soleil par des brises soleils horizontaux. Cette partie comprenant les salles d'audience et la salle des pas perdus se dévoile comme un jeu de pleins et de vides, de boîtes percées de larges bandeaux de verre pour ouvrir au maximum sur le paysage.

Les deux corps de bâtiment à toit terrasse sont reliés par l'entrée principale mais aussi grâce à une sur-toiture faite de dalles de béton coloré qui permet d'uniformiser le bâtiment avec les autres toits.

Les matériaux gardent volontairement l'esprit de la région comme les teintes ocre jouant avec les façades du centre-ville ou le béton éclaté de couleur grise du soubassement de l'ellipse rappelant la pierre.

A gauche en entrant, **l'ellipse** (qui abrite le Conseil des Prud'hommes, le Tribunal de Commerce et le Tribunal d'Instance) possède deux niveaux desservis par une rampe suivant la forme extérieure formant une coursive qui mène aux bureaux et aux salles et laissant un large espace évidé au centre.

Sur la droite, la **salle des pas perdus** s'étire derrière la façade vitrée entrecoupée de larges piliers en béton et permet d'accéder aux différentes salles d'audience situées dans les « plots » qui possèdent trois étages.

Ces salles sont surmontées des bureaux et les plots sont reliés entre eux par des passerelles vitrées et des patios arborés. Dans les deux premiers plots se trouve le Tribunal de Grande Instance et pour le dernier plot les chambres civiles. Le sol est couvert de grandes dalles de marbre de Carrare. Chaque salle d'audience possède une forme ou une couleur et un mobilier unique.

Le **mobilier** des espaces de circulation et des salles d'audience a été réalisé en bois de hêtre, de poirier ou encore de sycomore par Elizabeth de Portzamparc, la femme de l'architecte.

**Grasse, Ville d'art et d'histoire**  
**Renseignements : 04.97.05.58.70**